

FORMATION RECYCLAGE HABILITATION ELECTRIQUE BR B2V BC B1V BE

(1 jour et demi - 10h)

L'habilitation électrique BR B2V BC B1V BE est obligatoire pour tout personnel électricien qui effectue des travaux, des opérations spécifiques, des consignations, des interventions sur des ouvrages ou installations électriques.

La formation de recyclage habilitation électrique BR B2V BC B1V BE répondant à la norme NF C 18-510, d'une durée conseillée d'un jour et demi, soit 10 heures, veillera à apporter les rappels et former efficacement les stagiaires aux dangers d'ordre électrique et à leur inculquer les bonnes pratiques en matière de sécurité et de prévention.

Suite à la formation de recyclage habilitation électrique BR B2V BC B1V BE et en cas d'avis favorable, une attestation de formation et un titre d'habilitation électrique vous seront remis.

PROFIL

Personnel électricien qui effectue des travaux, des opérations spécifiques, des consignations, des interventions sur des ouvrages ou installations électriques.

PRE-REQUIS

Avoir en sa possession le titre d'habilitation concerné.

Etre en possession de ses EPI.

Compréhension de la langue française.

OBJECTIFS

- Connaître la réglementation en matière de risque électrique selon la norme NF C 18-510 afin d'obtenir un titre d'habilitation BR BC B1V B2V BE.
- Connaître les procédures de travaux ou d'essais dans un environnement électrique et de mise en sécurité d'une installation électrique
- Appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux travaux hors tension ou au voisinage effectués sur des ouvrages ou des installations électriques.
- Remplir les documents à transmettre.
- Réaliser une intervention basse tension générale avec nécessité de consignation et de connexion / déconnexion.
- Réaliser exclusivement des mesurages de grandeurs électriques ou non électriques, des vérifications initiales ou périodiques d'installations.
- Réaliser en toute sécurité les opérations liées aux plates-formes d'essais.
- Respecter les consignes du chargé d'exploitation électrique et des prescriptions des essais.

PROGRAMME

- Les effets du courant électrique sur le corps humain.
- Les protections collectives et leurs fonctions (barrière, écran, banderole, etc...).
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Ouvrages ou installations : limites des différents domaines de tension.
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux opérations.
- Les habilitations : principe, symboles, limites et formalisation.
- Les zones d'environnement et leurs limites.
- Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit.
- Principes généraux de prévention à appliquer.
- Evaluation du risque électrique.
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques.

METHODE PEDAGOGIQUE

- Déroulement - évaluations :

Programme et contenu de la formation conformes à la norme NF C 18-510. Exposés théoriques, mises en situation pratiques, études de situations et partage d'expériences.

A l'issue des évaluations pratique et théorique (QCM), les collaborateurs recevront une attestation de formation avec un titre d'habilitation d'une durée de 3 ans.

- Liste du matériel pédagogique :

Matériel informatique : PC - Vidéoprojecteur - Imprimante.

Matériel de démonstration : Gants isolants d'électricien, VAT, cadenas, dispositif de condamnation, casque écran facial.